

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1207

Artikel: Espèce menacée : délégué à l'enfance
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pareille au même

REPÈRES

Max Gericke ou *pareille au même*, de Manfred Karge, mise en scène Michel Raskine, avec Marief Guittier, Théâtre de Vidy-Lausanne, La Passerelle, jusqu'au 9 avril.

Coproduction La Rose des Vents, Villeneuve d'Ascq, Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E., Le Point du Jour, Lyon.

Créé en 1982 au Schauspielhaus de Bochum. Création française en 1984, par Michel Raskine avec, dans le rôle de Max, déjà, Marief Guittier.

Marief Guittier a fondé en 1969, avec Gildas Bourdet et André Guittier, Le Théâtre de La Salamandre, au Havre, et participé à presque toutes les créations de la compagnie.

(vb) A Lausanne, une pièce exceptionnelle entraîne le spectateur aux frontières du théâtre et de la vie, aux bornes du masculin et du féminin. Cette transgression heurte quelques rares personnes, qu'on entend râcler des pieds sous leurs sièges. Les autres regardent, pénétrés, le visage et le corps de la comédienne, dont tout signe féminin a été gommé, pour interpréter Max Gericke, grutier.

L'histoire est tirée d'un fait divers qui inspira Brecht, ainsi que Manfred Karge, metteur en scène formé à l'école brechtienne dans l'ex-Allemagne de l'Est, qui écrivit ce texte il y a onze ans: une jeune veuve, Ella, occupe le poste de travail de feu son mari, en endossant son identité. Elle/il traversera la crise des années trente, puis la névrose hitlérienne, en simple objet de l'Histoire, essayant de sauver sa peau («bouffe ou crève») et même un peu plus: ce qui lui reste de dignité.

D'entrée de jeu, la scène résonne des roulements de tambours annonciateurs. Ella, vêtue en homme, imper, lunettes, chapeau noir, sourcils et cheveux hirsutes, évolue dans un décor qui représente...une scène de théâtre. Cette mise en abyme, comme des guillemets appuyés, interdit le réalisme. C'est d'expressionnisme qu'on pourrait parler, comme le symbolise le maquillage-masque verdâtre, oreilles rouges, bouche rouge d'Ella.

La compassion n'a pas sa place dans ce monde. Ella l'apprend chaque jour. C'est le règne de la solitude et de l'individualisme. A la guerre comme à la guerre. Pendant 1h20, cette héroïne du commun rejoue sa vie. Raconte comment, après que le cancer a «rongé du dedans» son mari malade, «soutenu par une paire de bretelles», elle prend sa place chez Nagel & Fils, comme grutier. Pour ne pas se retrouver à la rue. «Ceci entraînant cela», Ella-Max dit l'initiation brutale aux bistrotts, le schnaps qui combat la bière en elle («qu'il se couche tard le gosier des hommes»), les jeux de cartes, les plaisanteries grasses, l'urine dans la neige, traçant des croix gammées. Puis viendra l'embrigadement dans les SA («le SA Max Gericke était une femme!», s'écrie Ella), les soupçons («t'es pas juif au moins?» «t'es bien un homme, un vrai? Montre!»), la guerre. Ella apprend comment on se forge une philosophie de survie («ni rouge ni Heil Hitler. Entre les deux»).

Ella/Max est un personnage brut jeté dans les horreurs du siècle; seule sa condition particulière (femme et prolétaire dans un monde d'hommes) guide d'instinct sa fuite ou sa révolte, comme chez la *Geesche* de Fassbinder, dans *Liberté à Brême*. Ella tuera une seule fois, un soldat sur le point de la violer.

A la fin de cet extraordinaire monologue, Ella se dépouille de ses habits d'homme et des rembourrages qui lui font un corps d'emprunt. Sur un sol jonché de canettes de bière,

en sous-vêtements de femme et en godillots noirs, les yeux cernés de rouge, tirant sur une cigarette, Marief Guittier transcende la condition féminine, atteint au genre humain, au genre bafoué. ■

ESPÈCE MENACÉE

Délégué à l'enfance

(jg) La mode est aux délégués: à l'Europe, à la condition féminine, à l'information. Dans le canton de Vaud, une motion propose la création d'un poste de délégué à l'enfance. En Allemagne, de tels postes existent dans des villes et dans certains Länder.

L'environnement urbain est hostile aux enfants. De la circulation à la conception des bâtiments, la Suisse ne prend guère en compte l'existence d'une population de moins de 12 ans. Le délégué à l'enfance interviendrait dans les projets d'aménagement, de transports ou de construction.

Certes, la ville n'a plus rien d'un terrain de jeux. Je m'en suis récemment rendu compte à l'écoute de la bande son de *A bout de souffle*, le premier film de Jean-Luc Godard, tourné à l'orée des années 60. Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg courent dans Paris. On entend bien quelques voitures, mais le son dominant est celui d'enfants jouant dans la rue, incongruité totale aujourd'hui.

Si l'on est opposé à la création d'un tel poste, on dira que l'influence du délégué sur les règlements de construction et les plans de circulation risque d'être mince. Mais il est aussi aisé d'affirmer qu'un délégué à l'enfance est indispensable si l'on veut que les enfants puissent se réapproprier le monde, cheminer sans danger pour aller seuls à l'école et qu'un univers enfantin ne doit pas être rétréci à l'espace de l'appartement. Au fond, un délégué à l'enfance devrait rendre à nouveau possible l'illégalité sans grand risque, qui constitue le meilleur de nos souvenirs: les explorations de chantiers entre chien et loup et les parties de gendarmes et de voleurs dans les propriétés privées...

Toutes ces créations de postes de délégués traduisent aussi une certaine inadaptation de nos administrations face aux phénomènes qui ne relèvent pas des découpages traditionnels. Si des délégués à l'Europe ont été mis en place, c'est bien sûr parce que l'Europe ne saurait relever d'un seul département. Il en va de même de la condition féminine ou de l'enfance (encore que la maîtrise des enfants dans l'environnement informatique, par exemple, rendrait plutôt nécessaire la création d'un poste de délégué aux adultes). L'exercice a ses limites. Ces délégués, jeunes universitaires, se retrouvent isolés, sans rôle concret et sans capacité d'action réelle. Alors un délégué à l'enfance, oui, mais avec une vraie compétence, des tâches bien définies et un lien clair avec toutes les administrations concernées. ■